

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

21_INT_98 - Interpellation Florence Gross et consorts - Abandon des devoirs à domicile: une modification de la LEO sans consultation.

Séance du Grand Conseil du mardi 24 août 2021, point 2.7 de l'ordre du jour

Texte déposé

Par voie de presse, nous apprenons que le DFJC souhaite, au travers d'un projet pilote, supprimer les devoirs à domicile et intégrer ceux-ci aux horaires d'école.

Or, la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) ainsi que son règlement définissent clairement ce que sont ces devoirs et quand ils doivent être réalisés ; il est même précisé que la réalisation de ceux-ci à domicile vise à stimuler l'autonomie des élèves.

Dès lors, cet abandon équivaut à une modification légale importante mais sans même consulter l'organe législatif, soit le Grand Conseil.

Certains parents, au-travers d'associations, saluent déjà cette décision en faisant référence à la difficultés à gérer les devoirs à domicile durant la pandémie, soit une situation provisoire qui ne peut être prise comme référence pour l'avenir.

Enfin, augmenter la grille horaire des élèves implique forcément d'avantage de travail pour les enseignants. L'impact, financier entre autres, devrait être important avec un besoin certain d'engagement de nouveaux effectifs, alors que ceux-ci sont déjà en perpétuelle augmentation sans ce projet.

Cette décision amène donc à plusieurs interrogations et nous posons donc les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Que pense le Conseil d'Etat de la procédure choisie afin d'implémenter ce projet, notamment au vu de sa conformité avec la LEO ?
- Le Conseil d'Etat entend-il à l'avenir maintenir l'annonce de projets par voie de presse sans communiqué officiel ?
- Le Conseil d'Etat peut-il garantir un suivi strict, tant opérationnel, que stratégique et financier de ce projet durant le pilote et a-t-il prévu d'en informer le Grand Conseil ?
- Quelles sont les prévisions en matière d'augmentation du nombre d'EPT par élèves dans le cadre de ce projet ?

Conclusion

Souhaite développer

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Catherine Labouchère	PLR
Nicolas Bolay	UDC
Georges Zünd	PLR
Claude-Alain Gebhard	V'L
Bernard Nicod	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Gérard Mojon	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Jean-Marc Genton	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Marc-Olivier Buffat	PLR
Chantal Weidmann Yenny	PLR
Philippe Germain	PLR
Nicolas Glauser	UDC
Marion Wahlen	PLR
Alexandre Berthoud	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Cloé Pointet	V'L
Laurent Miéville	V'L
Daniel Develey	PLR
Carole Dubois	PLR
Guy Gaudard	PLR
Patrick Simonin	PLR
Claude Matter	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Dylan Karlen	UDC
Jean-Bernard Chevalley	UDC
Olivier Petermann	PLR

Signataire	Parti
Jean-Rémy Chevalley	PLR

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto('gempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2gl');)

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)